

## CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

L'année 2006 avait vu aboutir le projet de loi sur le contrôle cantonal des finances qui a été adopté par le Grand Conseil le 3 octobre 2006. Le règlement sur le contrôle cantonal des finances a été adopté par le Conseil d'Etat le 20 décembre 2006. Ces nouvelles bases légales sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le service de l'inspection des finances est ainsi devenu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

Ces nouvelles bases légales ont pris en compte l'évolution enregistrée ces dernières années dans le domaine du contrôle des finances. Le CCFI a vu son indépendance et son autonomie renforcées: il n'est plus rattaché à aucun département, mais dépend directement du Conseil d'Etat au même titre que la chancellerie d'Etat. Le chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances est compétent pour assurer les aspects organiques, notamment la liaison avec le Conseil d'Etat. Des informations plus détaillées se trouvent sur le site internet <http://www.ne.ch/CCFI>.

Dans le respect du processus budgétaire et de celui lié aux dérogations, le CCFI a augmenté sa dotation en personnel en 2007, de 1,3 postes à temps complet, avec l'engagement d'un auditeur confirmé le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et d'une secrétaire à 30% le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Le droit de la révision subit des modifications importantes au 1<sup>er</sup> janvier 2008 avec de nouvelles prescriptions concernant l'obligation de révision, le type de révision et la qualification de l'organe de révision. L'agrément accordé par l'Autorité fédérale de surveillance de la révision habilite à fournir des prestations de révision selon le nouveau droit. Le CCFI a fait les démarches nécessaires et a reçu l'agrément pour le service dans le 4<sup>e</sup> trimestre 2007, de même que pour 5 collaborateurs. Cette reconnaissance au niveau fédéral et l'inscription du service au registre fédéral confirment que le CCFI effectue ses prestations en respectant les exigences élevées du droit fédéral en la matière, tant pour ce qui concerne les qualifications de son personnel (5 collaborateurs étant agréés comme experts-réviseurs), son organisation et son système qualité.

Le CCFI rédige depuis 1998 un rapport d'activité détaillé à l'attention du Conseil d'Etat ainsi que du président et des membres de la commission de gestion et des finances.

### 1. RAPPORTS D'AUDIT

La liste détaillée des révisions effectuées en 2007 figure au chapitre 5 ci-après. Dans le cadre de ses prestations d'audit, le CCFI a déposé en 2007 un total de 89 rapports (97 en 2006) qui se répartissent, selon la classification du type de prestations du CCFI, de la manière suivante:

Audit des offices et services de l'administration cantonale	2007	2006
Révisions effectuées annuellement dans un service ou une école	11	17
Analyses d'offices et de services effectuées selon la planification pluriannuelle	23	20
Audits orientés procédures	1	3
Contrôles à l'improviste	7	2
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

<b>Révision annuelle d'entités paraétatiques</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Mandats de révision annuelle d'entités paraétatiques	23	23
Mandats de révision annuelle concernant des prestations spécifiques fournies à des partenaires externes par des offices ou services de l'administration cantonale	9	9
Rapports ponctuels d'attestation exigés par des partenaires du Canton et conditionnant généralement le versement de subventions	8	11
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>43</b>

<b>Autres types de révisions</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Contrôles transversaux	3	2
Audits informatiques	0	2
Audits métier dans le domaine de la construction	1	3
Mandats spéciaux	3	5
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>12</b>

<b>TOTAL</b>	<b>89</b>	<b>97</b>
--------------	-----------	-----------

## 2. AUTRES ACTIVITES

Le CCFI joue un rôle important de consultant et de conseiller auprès des services de l'administration cantonale et des institutions ou entités subventionnées par l'Etat. Vu les divers projets inscrits dans la réforme de l'Etat depuis le début de la législature, le temps consacré par le CCFI à ce rôle de centre de compétence dans le cadre de ses attributions légales a notoirement augmenté.

Le CCFI a notamment coordonné, début décembre 2006, à la demande du Conseil d'Etat une information/sensibilisation à l'importance de la gestion des risques et du système de contrôle interne à l'intention des cadres responsables de l'administration cantonale neuchâteloise. Le Conseil d'Etat a donné mandat au CCFI de développer un concept apportant un soutien aux offices, services et écoles dans la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques dans leur entité.

Un concept d'optimisation du système de contrôle interne et de la gestion des risques a été mis à disposition des entités de l'administration cantonale sur le site intranet du CCFI. Il s'agit d'un concept adapté aux besoins des départements, des offices et des services, réalisable étapes par étapes, compatible avec les autres outils de gestion existants et modulable en fonction des spécificités des entités concernées. Le concept a été présenté en avril 2007 au Conseil d'Etat qui l'a approuvé et qui en a repris les lignes directrices dans son arrêté du 29 mai 2007 sur la gestion des risques et le contrôle interne.

Le CCFI examine régulièrement sur demande du service des établissements spécialisés tous les projets et demandes de décomptes de subventions en faveur des établissements spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes.

Le CCFI participe également à des groupes de travail, notamment :

- Comité de pilotage "évaluation des subventions" (CPES)
- Centre de compétence en matière de TVA
- Colloque des affaires financières du DJSF

Le service entretient des relations soutenues avec les organes similaires de contrôle des cantons latins ainsi que le Contrôle fédéral des finances et prend une part très active à la formation continue organisée pour l'ensemble des responsables et collaborateurs romands de ces organes.

### 3. STATISTIQUE 2007 DES HEURES PAR ACTIVITE

L'outil de gestion du temps de travail par prestations, activités et dossiers (Timelead), intimement lié à Gespa, est utilisé par le CCFI depuis le début de l'année 2002. Cette application facilite l'élaboration des tableaux de bord nécessaires à la bonne marche du service. Pour l'année 2007, comparée avec l'année 2006, le total des heures de travail de l'ensemble des collaborateurs du CCFI se répartit de la manière suivante sur les prestations déterminées dans le cadre de la démarche Gespa :

Prestations	Heures 2007	% 2007	Heures 2006	% 2006
<b><u>Activités productives</u></b>				
Audit des offices et services de l'administration cantonale	4.142	25,8%	5.213	33,4%
Révision annuelle d'entités paraétatiques	2.253	14,1%	2.103	13,5%
Contrôles transversaux	425	2,6%	347	2,2%
Audit informatique	123	0,8%	74	0,5%
Audit métier dans le domaine de la construction	732	4,6%	723	4,7%
Mandats spéciaux, autres travaux de révision, conseils et renseignements, participations à des groupes de travail	2.061	12,8%	1.354	8,7%
<b>Sous-total</b>	<b>9.736</b>	<b>60,7%</b>	<b>9.814</b>	<b>63,0%</b>
<b><u>Activités administratives</u></b>				
Diverses tâches relatives à la gestion administrative du service et à sa direction	3.076	19,2%	2.647	17,0%
Travaux de secrétariat	1.013	6,3%	973	6,2%
Formation	608	3,8%	328	2,1%
<b>Sous-total</b>	<b>4.697</b>	<b>29,3%</b>	<b>3.948</b>	<b>25,3%</b>
Vacances et maladie	1.607	10,0%	1.834	11,7%
<b>TOTAL</b>	<b>16.040</b>	<b>100,0%</b>	<b>15.596</b>	<b>100,0%</b>

### 4. FACTURATION DES PRESTATIONS DU CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Conformément à l'énoncé de l'article 9 de la loi sur le contrôle des finances du 3 octobre 2006 et de l'article 5 du règlement du 20 décembre 2006 concernant le CCFI, les prestations d'audit facturables du CCFI ont généré en 2007 un total de recettes d'un montant de Fr. 361'540.10.

Le total des recettes du service se décompose comme suit:

	<b>2006</b> Fr.	<b>2007</b> Fr.
Prestations facturées à la Confédération concernant les contrôles exécutés pour la RN5 (compte 438400)	113.043.—	104.086.—
Prestations facturées pour les révisions annuelles des comptes (compte 439850)	64.155,60	166.899,60
Prestations facturées pour la révision des comptes de la Caisse de pensions de l'Etat (compte 490020)	<u>85.425.—</u>	<u>90.554,50</u>
	<u>262.623,60</u>	<u>361.540,10</u>

## 5. LISTE DES AUDITS EFFECTUES PAR LE CCFI EN 2007

Dans le détail, les rapports d'audit délivrés durant l'année 2007 pour chaque type de prestations se présentent comme suit. Le détail est donné par ordre chronologique d'émission des rapports pour chaque type de prestations. Les audits effectués durant le second semestre 2007 dont les rapports seront délivrés début 2008 figurent en italique en bas de liste.

<b>Révisions effectuées annuellement dans un service ou une école</b>
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds
Conservatoire de musique de Neuchâtel
Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds/Le Locle
Service des sports - Camps
Lycée Denis-de-Rougement, Neuchâtel
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel
Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP)
Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)
HEP BEJUNE, lettre-rapport d'information sur les travaux effectués concernant les comptes 2006
Centre cantonal de formation professionnel des métiers du bâtiment, Colombier
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)
<i>Etablissements et installations militaires de Colombier</i>
<i>Service cantonal des automobiles et de la navigation</i>
<i>Hôpital psychiatrique de Perreux</i>

<b>Analyses d'offices et de services effectuées selon la planification pluriannuelle</b>
Office des faillites, analyse par sondages des flux financiers et de dossiers
Service des sports, analyse des comptes de l'exercice 2005 du service ainsi que de Jeunesse et sport, du Panespo et du fonds des sports
Service des migrations, office social de l'asile (OSAS), analyse des comptes de l'exercice 2005 de l'OSAS et des dossiers d'aide sociale gérés par les bureaux d'accueil
Bouteiller de l'Etat, contrôle des comptes de l'exercice 2005
Service de la justice, analyse des comptes de l'exercice 2005

<b>Analyses d'offices et de services effectuées selon la planification pluriannuelle (suite)</b>
Observatoire cantonal, contrôle des comptes de l'exercice 2006
Service de la sécurité civile et militaire, taxe d'exemption de l'obligation de servir, analyse des comptes de l'exercice 2006
Service de l'économat et du matériel scolaire, vérification des comptes de l'exercice 2005
Service de la protection de l'environnement, comptes de fonctionnement, fonds cantonal des eaux, analyse des comptes de l'exercice 2005
Office de la politique familiale et de l'égalité, vérification des comptes de l'exercice 2006
Cité universitaire, analyse des comptes de fonctionnement de l'exercice 2006
Etablissement d'exécution des peines La Ronde, révision des comptes de fonctionnement 2005 et des comptes de trésorerie 2006
Service de la gérance des immeubles (hors Caisse de pensions), analyse des comptes de l'exercice 2006
Service du commerce et des patentes, vérification des comptes de l'exercice 2006
Grefe du tribunal du district de La Chaux-de-Fonds, vérification des comptes de l'exercice 2006, arrêtés au 14 septembre 2006
Service des ponts et chaussées, office des routes cantonales, H20 - Le Col-des Roches - Neuchâtel, contrôle du décompte final pour l'obtention de la subvention fédérale de la 1 <sup>re</sup> étape de l'évitement de La Chaux-de-Fonds
Grefe du tribunal du district du Locle, vérification des comptes de l'exercice 2006, arrêtés au 9 octobre 2006
Grefe du tribunal du district de Neuchâtel, vérification des comptes de l'exercice 2006, arrêtés au 23 octobre 2006
Tribunal fiscal, vérification des comptes de l'exercice 2006 ainsi que des comptes tenus sur JURIS du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 mars 2007
Service juridique, vérification des comptes de l'exercice 2006
Service des contributions, analyse des comptes de fonctionnement de l'exercice 2005
Service pénitentiaire, vérification des comptes de l'exercice 2006
Service financier, office de perception, bureau des amendes et frais judiciaires, révision de la gestion de la perception des amendes et frais judiciaires
<i>Grefe du tribunal du district du Val-de-Travers</i>
<i>Grefe du tribunal du district du Val-de-Ruz</i>
<i>Grefe des juges d'instruction de Neuchâtel</i>
<i>Grefe des juges d'instruction de La Chaux-de-Fonds</i>
<i>Office des archives</i>
<i>Conseil d'Etat</i>
<i>Service du Grand Conseil</i>
<i>Chancellerie</i>
<i>Service de l'aménagement du territoire</i>
<i>Office de la protection des monuments et des sites</i>
<i>Police cantonale</i>
<i>Service cantonal des automobiles et de la navigation, section navigation</i>

#### **Audit orienté procédures**

Service des affaires culturelles, analyse des procédures en place dans le domaine des subventions

<b>Contrôles à l'improviste</b>
Observatoire cantonal
Secrétariat général du Département de la justice, de la sécurité et des finances
Secrétariat général du Département de la santé et des affaires sociales
Service de la consommation et des affaires vétérinaires
Office et Musée d'archéologie
Service de la promotion économique
Service des migrations

<b>Mandats de révision annuelle d'entités paraétatiques</b>
Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
Maison des Jeunes de La Chaux-de-Fonds, analyse des comptes du 1 <sup>er</sup> semestre 2006
Ecole régionale d'aspirants de police
Fonds spécial pour les voyages et excursions d'études des classes du Lycée Denis-de-Rougemont
Conférence TransJurassienne (CTJ)
Coordination régionale INTERREG III
Glossaire des patois de la Suisse romande
Institut de recherche et de documentation pédagogique
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public
Fonds de tiers de l'Université - Fondation du foyer des étudiants
Fonds de désendettement et de prévention à l'endettement
Fondation neuchâteloise d'informatique de santé
Fondation de la Maison des Jeunes, à Neuchâtel, rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation concernant l'exercice 2005
Maison des Jeunes de La Chaux-de-Fonds, vérification des comptes de l'exercice 2006
Forum suisse pour l'étude des migrations, analyse limitée aux dépenses engagées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier au 25 juillet 2007 par le Forum suisse pour l'étude des migrations et au bouclage des comptes de trésorerie ouverts auprès des banques et de La Poste, selon demande de la Direction administrative de l'Université
Université de Neuchâtel - Institut de physique
Université de Neuchâtel - Institut de microtechnique
Université de Neuchâtel, audit des traitements des membres du personnel de l'Université, exercice 2006
Fonds de tiers de l'Université - Bureau des fonds de tiers
Université de Neuchâtel, contrôle des comptes de l'exercice 2006
InfoEnergie
Fonds de retraite des membres du Conseil d'Etat et de leurs familles

<b>Mandats de révision annuelle concernant des prestations spécifiques fournies à des partenaires externes par des offices ou services de l'administration cantonale</b>
--

Service des ponts et chaussées, comptes de l'entretien courant de la route nationale 5, audit mené conjointement avec l'Office fédéral des routes sur la révision des comptes d'exploitation de l'entretien courant de la route nationale 5, pour l'exercice 2004
---

Service de l'assurance-maladie, vérification du décompte 2006 concernant l'obtention des subsides fédéraux destinés à la réduction des primes de l'assurance-maladie
--

Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel - Placements mobiliers
--

Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel - Placements immobiliers
--

Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel - Administration
--

Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel - Rapport de l'organe de contrôle au Conseil d'administration
---

Service des ponts et chaussées, comptes 2005 de la construction de la route nationale 5
---

Service des ponts et chaussées, comptes 2005 du gros entretien de la route nationale 5
--

Route nationale 5 - Tronçons neuchâtelois, rapport d'activité relatif aux travaux de révision des trois volets de la route nationale 5 sur territoire neuchâtelois effectués en 2006, établi conformément aux instructions fédérales entrées en vigueur le 1 <sup>er</sup> septembre 2003
---

<i>Service des ponts et chaussées, comptes 2006 de la construction de la route nationale 5</i>
--

<i>Service des ponts et chaussées, comptes 2006 du gros entretien de la route nationale 5</i>
---

<i>Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel - Fonds de garantie</i>
--

<b>Rapports ponctuels d'attestation exigés par des partenaires du Canton et conditionnant généralement le versement de subventions</b>
--

8 rapports d'attestation exigés par des partenaires du Canton et conditionnant généralement le versement de subventions (SECO et autres offices fédéraux)
---

<b>Contrôles transversaux</b>
-------------------------------

Service financier, contrôle du bouclage 2005 des comptes de l'Etat
--

Service des contributions, service financier, contrôle annuel 2005 de l'impôt cantonal direct des personnes physiques et morales et de l'impôt à la source
--

Service des ressources humaines, audit des traitements servis pour la période du 1 <sup>er</sup> juin 2005 au 31 octobre 2006
---

<b>Audit informatique</b>
---------------------------

<i>Audit de l'application SACSO (application relative à la gestion de l'aide sociale)</i>
---

<b>Audit métier dans le domaine de la construction</b>
--

Service des bâtiments, audit sur la gestion de l'entretien des bâtiments de l'Etat par le SBAT
--

<b>Mandats spéciaux</b>
Haute Ecole ARC, selon mandat confié par le Conseil d'Etat le 10 mai 2006, contrôle des postes de la contribution neuchâteloise 2005 à la HE-ARC ainsi que l'utilisation et le bouclage du crédit de plus de 9 millions octroyé par le Grand Conseil au printemps 2005 pour le financement des découverts accumulés par la HEN durant ses quelques années d'existence (complément au rapport du 21 juin 2006)
Service des mineurs et des tutelles, selon mandat spécial du Conseil d'Etat du 18 octobre 2006, examen du fonctionnement du service sous l'angle du contrôle interne de la gestion des comptabilités pupillaires, essentiellement au niveau des offices des tutelles et de la gestion du service, subsidiairement au niveau des offices des mineurs, et détermination des risques pour l'Etat inhérents à la gestion des comptabilités pupillaires
Neode Parc scientifique et technologique Neuchâtel SA, selon mandat spécial du Conseil d'Etat du 25 mai 2007, contrôle financier des comptes de Neode (éléments non soumis au contrôle de l'organe de révision statutaire), vérification si les activités, les processus et l'organisation de Neode sont conformes aux orientations du rapport 03.015 du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la création d'un Parc scientifique et technologique, et vérification du bien-fondé du projet d'extension immobilière proposé par le Conseil d'administration et la Direction de Neode SA
<i>Service de l'enseignement obligatoire, audit partiel du service selon mandat spécial du Conseil d'Etat du 5 novembre 2007</i>
<i>Observatoire cantonal, rapport relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2007 (période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007) selon mandat spécial du Grand Conseil</i>

Neuchâtel, le 16 janvier 2008

*Le chef du Contrôle cantonal des finances,*

M. Poirier

## TABLE DES MATIERES

1.	RAPPORTS D'AUDIT .....	1
2.	AUTRES ACTIVITES .....	2
3.	STATISTIQUE 2007 DES HEURES PAR ACTIVITE .....	3
4.	FACTURATION DES PRESTATIONS DU CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES .....	3
5.	LISTE DES AUDITS EFFECTUES PAR LE CCFI EN 2007 .....	4